

LE PRÉSIDENT

**Compte-rendu du conseil de communauté  
du 27 janvier 2011**

Publié par extrait en exécution de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

L'an deux mille onze, le 27 janvier, à 18 heures 00, le conseil de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville d'Orléans.

Sous la Présidence de M. Charles-Eric LEMAIGNEN

Date de la convocation du Conseil de communauté : 21/01/2011

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**BOIGNY-SUR-BIONNE :** Mme Michèle FOULIARD (à partir de 18 h 10), M. Jean-Roger PLANÇON  
**CHANTEAU :** M. Jean-Pierre LEIZOUR  
**CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA) :** M. Jean-Marc BERNARD, M. Nicolas BONNEAU, M. Jean-Louis FABRE  
**CHECY :** Mme Virginie BAULINET, M. Rémy RABILLARD, M. Jean-Vincent VALLIES  
**FLEURY-LES-AUBRAIS :** M. Jean-Pierre BARNOUX, M. Pierre BAUCHET (à partir de 18 h 10), Mme Edith FOUCHER (à partir de 18 h 10), Mme Monique LEMOINE, M. Bernard MEUNIER  
**INGRE :** M. Alfred DOMAGALA, M. Arnaud JEAN, M. Christian DUMAS  
**MARDIE :** M. Pierre CHARRON, M. Christian THOMAS  
**MARIGNY-LES-USAGES :** M. Eric ARCHENAUULT, M. Gilles LENDOM  
**OLIVET :** M. Philippe BELOUET (pouvoir à M. SAURY jusqu'à 19 h 05 puis présent), Mme Sophie PALANT (à partir de 18 h 25), M. Jean-Michel PELLE, M. Michel ROQUES, M. Hugues SAURY  
**ORLEANS :** M. Charles-Eric LEMAIGNEN, Mme Isabelle BARANGER, M. Tahar BEN CHAABANE, M. Laurent BLANLUET, M. Michel BRARD, Mme Florence CARRE, Mme Muriel CHERADAME, Mme Anne D'AUX, Mme Alexandra DE CHANGY, M. François FOUSSIER, Mme Martine GRIVOT (jusqu'à 19 h 00 puis pouvoir à M. FOUSSIER), M. Michel MARTIN, M. Florent MONTILLOT (à partir de 18 h 45), Mme Corine PARAYRE (pouvoir à M. BEN CHAABANE jusqu'à 18 h 15 puis présente), Mme Marie-Thérèse PILET-DUCHATEAU, Mme Thérèse SUIRE, M. Guy TORREILLES  
**ORMES :** M. Alain TOUCHARD  
**SAINT-CYR-EN-VAL :** M. Christian BRAUX, M. Claude QUITET  
**SAINT-DENIS-EN-VAL :** M. Jacques MARTINET représenté par Mme Monique GAULT, M. Jérôme RICHARD représenté par Mme Marie-Philippe LUBET, M. François-Xavier SAINTONGE  
**SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN :** M. Pierre MOREAU, M. Christian OLIVE  
**SAINT-JEAN-DE-BRAYE :** M. Christophe LAVIALLE, M. Bruno MALINVERNO, Mme Colette MARTIN représentée par M. Jacques CHARPENTIER, M. Dominique RONCERAY, M. David THIBERGE (à partir de 18 h 10)  
**SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE :** M. Christophe CHAILLOU, M. Lucien DENIAU, M. Pascal LAVAL, Mme Anne-Marie MOULIN, M. Marceau VILLARET  
**SAINT-JEAN-LE-BLANC :** M. Christian BOIS, Mme Françoise GRIVOTET, M. Jackie ZINSIUS

**SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN** : M. Thierry COUSIN, M. Jean-Claude HENNEQUIN  
**SARAN** : Mme Françoise DIAZ représentée par M. Jean-Paul VANNEAU, M. Bernard DUGALLEIX,  
M. Christian FROMENTIN (à partir de 19 h 00), M. Roger RUFFIER  
**SEMOY** : M. Laurent BAUDE, M. Pierre ODY

**ETAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNÉ POUVOIR :**

**BOU** : Mme Nicole WOJCIK donne pouvoir à M. Jean-Pierre LEIZOUR  
**CHANTEAU** : Mme Eveline BLIN donne pouvoir à M. Jean-Roger PLANÇON  
**ORLEANS** : Mme Béatrice BARRUEL donne pouvoir à Mme Muriel CHERADAME, Mme Marie CUGNY-SEGUIN donne pouvoir à Mme Thérèse SUIRE, M. Serge GROUARD donne pouvoir à M. Charles-Eric LEMAIGNEN, Mme Alexandrine LECLERC donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse PILET-DUCHATEAU  
**ORMES** : Mme Jeanne GENET donne pouvoir à M. Alain TOUCHARD

**ETAI(EN)T ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :**

**COMBLEUX** : M. Jacques BIE  
**ORLEANS** : M. Olivier CARRE, Mme Aude DE QUATREBARBES, M. Philippe PEZET, Mme Muriel SAUVEGRAIN

M. Roger RUFFIER remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

<b>Nombre de délégués composant l'assemblée .....</b>	<b>84</b>
<b>Nombre de délégués en exercice.....</b>	<b>84</b>
<b>Quorum.....</b>	<b>43</b>

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

**ASSEMBLEES DELIBERANTES**

**AD 01) Assemblées délibérantes - Approbation du procès-verbal du conseil de communauté du 18 novembre 2010**

Le conseil de communauté a approuvé le procès-verbal de la séance du conseil de communauté du 18 novembre 2010.

**AD 02) Assemblées délibérantes - Compte-rendu des délibérations prises par le bureau du 14 décembre 2010 et du 13 janvier 2011 sur délégation du conseil de communauté**

Le conseil de communauté a pris acte des délibérations adoptées par le bureau du 14 décembre 2010 et du 13 janvier 2011 en vertu de la délibération n° 2205 du conseil de communauté du 19 novembre 2009 en application des dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

**AD 03) Assemblées délibérantes - Compte-rendu des décisions prises par le président sur délégation du conseil de communauté**

Le conseil de communauté a pris acte des décisions prises ainsi que des marchés à procédure adaptée compris entre 4 000 et 50 000 € HT passés en vertu de la délégation qui m'a été accordée par la délibération n° 2204 du conseil de communauté du 19 novembre 2009 en application des dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

AD 04) Assemblées délibérantes - Modifications dans la composition du conseil de communauté - Représentation de la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle

Le conseil de communauté a pris acte de l'élection par le conseil municipal de Saint-Jean-de-la-Ruelle de Madame Anne-Marie MOULIN en qualité de nouvelle déléguée titulaire au conseil de communauté de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire et de Madame Kadejat DAHOU-FREDI en qualité de nouvelle déléguée suppléante.

AD 05) Assemblées délibérantes - Modifications dans la composition de diverses commissions - Représentation des communes de Bou, Olivet et Ormes

Le conseil de communauté a décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de nouveaux membres des commissions, a désigné les nouveaux membres des commissions « Territoires et développement durable », « Cohésion Sociale », « Assainissement » et « Finances » et a approuvé les modifications à apporter à la composition de ces commissions.

AD 06) Assemblées délibérantes - Commission départementale de la nature des paysages et des sites - Désignation des représentants de la communauté d'agglomération

Le conseil de communauté a décidé, par un vote à l'unanimité, de ne pas procéder à un vote au scrutin secret pour la désignation des représentants de la communauté d'agglomération à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, et a désigné Madame CUGNY-SEGUIN en qualité de titulaire et Monsieur Jérôme RICHARD en qualité de suppléant pour siéger au sein de cette commission.

Clauses d'insertion sociale - Bilan - Communication orale

Le conseil de communauté a pris connaissance du bilan de la prise en compte des clauses d'insertion sociale dans la commande publique.

## **DEPLACEMENTS**

DEP 01) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Commission d'indemnisation amiable - Versement d'indemnités

Le conseil de communauté a décidé de verser une indemnité provisionnelle aux professionnels riverains dont le montant et la liste sont joints en annexe à la délibération.

DEP 02) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Commune de La Chapelle-Saint-Mesmin - Dévoiement des réseaux d'eau potable - Approbation d'un avenant n° 1 à la convention

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n°1 à la convention relative aux travaux de déplacement des réseaux d'eau potable nécessités par la réalisation de la seconde ligne de tramway, sur la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin, ayant pour objet la prise en charge de la somme de 15 000 € HT due à des travaux supplémentaires.

## **INFRASTRUCTURES**

INF 01) Infrastructures - Commune d'Orléans - Aménagement de la RD 2020 (tronçon Joffre - Léwy) - Enquête publique - Communication des conclusions du commissaire-enquêteur

Le conseil de communauté a pris acte des conclusions du commissaire-enquêteur concernant le dossier d'enquête publique dite « enquête loi Bouchardeau » relatif à l'aménagement de la RD 2020 sud et de son avis.

INF 02) Infrastructures - Commune d'Orléans - Aménagement de la RD 2020 (tronçon Joffre - Léwy) - Déclaration de projet - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé les motifs et considérations précités justifiant le caractère d'intérêt général de cette opération, a déclaré d'intérêt général le projet d'aménagement de la RD 2020 sud sur la commune d'Orléans, au vu des éléments indiqués dans la délibération et a approuvé à cette fin la déclaration de projet.

## **TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

TDD 01) Territoires et Développement Durable - Convention générale de financement et de partenariat à passer avec l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Orléanaise - Approbation du versement d'une avance sur la subvention 2011

Le conseil de communauté a approuvé l'attribution à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise d'une avance sur la subvention 2011 d'un montant de 291 000 euros.

TDD 02) Commission locale de l'eau (CLE) - Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin du Loiret - Modalités de suivi de l'étude hydrogéologique - Approbation d'une convention à passer avec l'université d'Orléans, le CNRS, le BRGM et Lyonnaise des Eaux

Le conseil de communauté a approuvé une convention définissant les modalités de suivi de l'étude hydrogéologique destinée à modéliser le bassin versant en vue de reconstituer les débits du Loiret, à passer avec le BRGM, l'université d'Orléans et le CNRS agissant tant en leur nom qu'au nom et pour le compte de l'ISTO et la Lyonnaise des Eaux.

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

DE 01) Développement économique - Gestion et animation des pépinières d'entreprises - Marché public de service n° 2007-002 passé avec l'association Orléans pépinières - Rapport d'activité 2009 - Information

Le conseil de communauté a pris acte du rapport d'activité pour l'exercice 2009 produit par l'association Orléans pépinières dans le cadre du marché public de service pour la gestion et l'animation des pépinières d'entreprises.

DE 02) Développement économique - Commune de La Chapelle-Saint-Mesmin - Délégation de service public pour l'exploitation du marché de gros - Rapport d'activités 2009 produit par la chambre d'agriculture du Loiret

Le conseil de communauté a pris acte, au titre de la convention de délégation de service public pour l'exploitation du marché de gros, du rapport du délégataire la chambre d'Agriculture pour l'exercice 2009.

DE 03) Développement économique - Commune de La Chapelle-Saint-Mesmin - Service public de marché de gros alimentaire - Gestion par voie de délégation de service public - Approbation des tarifs applicables au 1er janvier 2011

Le conseil de communauté a approuvé les tarifs des prestations de location d'emplacements du marché de gros de La Chapelle-Saint-Mesmin applicables à compter du 1er février 2011.

DE 04) Développement économique - Commune d'Olivet - Construction d'une pépinière d'entreprises à Olivet - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage publique passée avec la SEMDO - Dossier de clôture et arrêté des comptes - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé le dossier de clôture de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage publique passée avec la SEMDO ainsi que l'arrêté des comptes de l'opération à hauteur de 2 137 356,80 € TTC.

## ASSAINISSEMENT

ASS 01) Assainissement - Reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte - Convention passée avec l'Agence de l'eau - Approbation d'un avenant n° 1

Le conseil de communauté a approuvé un avenant à la convention de reversement de la redevance assainissement passée avec l'agence de l'eau ayant pour objet de modifier l'échéancier de versement d'acompte.

ASS 02) Assainissement - Centre pénitentiaire d'Orléans-Saran - Réalisation d'une tranchée commune sur l'emprise routière du département - Approbation d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique à passer avec l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) et les autres concessionnaires

Le conseil de communauté a approuvé une convention de maîtrise d'ouvrage unique à passer avec l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice, ERDF, GRDF et la commune de Saran pour la réalisation d'une tranchée commune sur l'emprise routière du département.

## GESTION DES DECHETS

GD 01) Gestion des déchets - Collecte - Acquisition de colonnes enterrées- Marché public de fournitures - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un marché public de fournitures, à bons de commande, ayant pour objet l'acquisition et la pose de colonnes enterrées pour la collecte des déchets.

## COHESION SOCIALE

CS 01) Prévention - Association « Aide aux victimes du Loiret » - Approbation du bilan 2010 - Attribution de la subvention de fonctionnement au titre de l'année 2011

Le conseil de communauté a pris acte du rapport d'activité 2010 de l'Association « Aide aux victimes du Loiret » (AVL) et a approuvé l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 40 000 € au titre de l'année 2011.

CS 02) Habitat-Logement - Amélioration de l'habitat privé - Opération programmée d'amélioration de l'habitat « Habitat durable » - Approbation d'une convention d'opération à passer avec l'Anah

Le conseil de communauté a approuvé une convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat « Habitat durable » à passer avec l'Anah, pour une durée de 5 ans, ayant pour objet de définir les objectifs, les modalités, et les engagements financiers des partenaires, pour un montant de 6 099 500 € au titre des crédits délégués de l'Anah, 1 404 000 € pour les aides aux travaux, au titre des fonds propres de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire.

CS 03) Gens du voyage - Aire d'Orléans-La Source - Réaménagement des locaux de l'ex-école des gens du voyage - Approbation d'une convention de fonds de concours à passer avec l'association départementale «Action pour les gens du voyage»

Le conseil de communauté a approuvé une convention de fonds de concours pour le versement par l'ADAGV d'un fonds de concours de 9 000 € pour participer au financement de la maîtrise d'œuvre des travaux relatifs au réaménagement des locaux de l'ex école de l'aire de La Source.

## RESSOURCES

RH 01) Moyens généraux - Fourniture de matériel informatique pour la mise en place d'une nouvelle infrastructure de stockage croisée - Approbation d'une convention de groupement de commandes à passer avec la commune d'Orléans

Le conseil de communauté a approuvé une convention fixant les modalités du groupement de commandes relatif à l'acquisition de systèmes de stockage en réseau en vue de la mise en place d'une infrastructure croisée à passer avec la commune d'Orléans.

RH 02) Ressources humaines - Territoires, Infrastructures et Développement Durable - Compétence création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire - Gestion technique en synergie avec les communes - Approbation d'une convention de mise à disposition individuelle d'agent à passer avec la commune de Semoy

Le conseil de communauté a approuvé une convention à passer avec la commune de Semoy, ayant pour objet de mettre un agent de cette commune, contrôleur en chef, 6<sup>e</sup> échelon, à la disposition de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire pour un montant annuel de 2 400 € représentant 4,5% de son temps de travail.

RH 03) Ressources humaines - Territoires, Infrastructures et Développement Durable - Compétence création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire - Gestion technique en synergie avec les communes - Approbation d'une convention de mise à disposition individuelle d'agent à passer avec la commune de Saran

Le conseil de communauté a approuvé une convention à passer avec la commune de Saran, ayant pour objet de mettre un agent de cette commune, Ingénieur principal, 6<sup>e</sup> échelon, à la disposition de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire pour un montant annuel de 3 000 €, représentant 4% de son temps de travail.

RH 04) Ressources humaines - Territoires, Infrastructures et Développement Durable - Compétence création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire - Gestion technique en synergie avec les communes - Convention de mise à disposition individuelle d'agent conclue avec la commune de Saint Jean de Braye - Mission complémentaire - Approbation d'un avenant n°1

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 1 à la convention de mise à disposition individuelle de Monsieur Givernaud conclue avec la commune de Saint-Jean-de-Braye dont l'objet est d'ajouter la mission de soutien aux opérations de voirie – programme 2011 - avenue de Verdun – Aménagement de sécurité – 3<sup>e</sup> tranche de travaux sachant que cette mission représente 3,45 % de son temps de travail soit 2 800 €.

Orléans, le - 3 FEV. 2011

Le Président,

  
Charles-Eric LEMAIGNEN